



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Encéphalomyélite myalgique ou syndrome de fatigue chronique

Question écrite n° 39431

Texte de la question

Mme Élisabeth Toutut-Picard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'encéphalomyélite myalgique ou syndrome de fatigue chronique. En effet, alertée par une administrée de sa circonscription, Mme la députée souhaite alerter M. le ministre sur les difficultés rencontrées par ces malades dans la prise en charge de leur maladie orpheline. La problématique plus générale concerne la formation des médecins hospitaliers à ce type de pathologie. Alors qu'aucun traitement n'existe sur le marché, les malades nécessitent un soutien psychologique, ainsi qu'une aide logistique. En effet, ces derniers se retrouvent dans certains cas en situation de handicap et dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle ou des loisirs. Aussi, elle le remercie de bien vouloir l'informer des évolutions à venir prévues par le ministère concernant ce problème de la prise en charge globale de cette maladie orpheline.

Données clés

Auteur : [Mme Élisabeth Toutut-Picard](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39431

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4667

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)